Les monnaies mérovingiennes du pays mosan

Hubert FRERE

I. LA NUMISMATIQUE MEROVINGIENNE

La numismatique mérovingienne est l'étude des monnaies frappées par les Francs, en Gaule et en Rhénanie, de la fin de l'Empire romain à l'avènement des Carolingiens; elles y continuent, au moins pour l'or, le système romano-byzantin, et pourraient former la dernière phase du monnayage antique.

Les monnaies franques doivent être distinguées de celles des autres peuplades qui semblent s'être intéressées plus tôt à la monnaie, que les Francs. La tombe de Childéric à Tournai ne contenait que des monnaies romaines et byzantines, le trésor de Vedrin, enfoui sous Clovis, comprenait peu d'imitations.

Les plus anciennes monnaies franques sont des contrefaçons de sous et de tiers de sous d'or signées du nom des empereurs — surtout Anastase (491 - 518), plus tard, Justinien (527 - 565) et Justin II (565 - 578) — mais aussi des pièces d'argent et de bronze, le tout pouvant porter en code les monogrammes de Thierry I (511 - 534) et de Childebert I (511 - 558) ou les lettres initiales d'un toponyme. Les Francs respecteront, sauf pendant le bref intervalle du règne de Théodebert (533 - 548), la marque du nom impérial sur leurs pièces d'or. Théodebert sera lui-même imité par Childebert.

L'achèvement de cette première période correspond à la création d'une route nouvelle qui passe par Marseille, le Rhône, la Saône, le Rhin et la Meuse — le Danube et les cols des Alpes étant bloqués depuis 568 par les Avars et les Lombards —. L'Empire franc, qui venait d'être reconstitué par Clotaire I (511 - 555 - 561) est à nouveau divisé, mais la Provence reste unie à l'Austrasie.

Vers les années 580, le changement est total: le nom des empereurs est remplacé, sauf dans le Midi, par les noms de monétaires parfois associés à des rois mérovingiens et à des églises. La production comporte des sous d'or mais surtout de nombreux tiers de sous avec 1500 noms de monétaires et 1200 toponymes; la monnaie devient régionale. La proportion d'or dans les *triens* diminue au profit de l'argent.

Un nouveau denier (dinarios) s'est révélé vers 675, du poids du triens, caractérisant une troisième période et conduisant au monnayage dénarial des Carolingiens. On y lit quelques noms de rois, d'évêques et d'églises. Mais beaucoup de deniers sont indéchiffrés; les plus communs sont ceux des patrices de Provence; il existe aussi de petites pièces de bronze. A la fin, le concile des Estinnes, sous Carloman (741 - 747), fixe en 743 la valeur du sou (de compte) à douze deniers.

On a souvent eu tendance à considérer que ce monnayage était anarchique: partage de l'Empire franc entre les héritiers, faiblesse des rois, audace des puissants; cependant, il témoigne d'une constance certaine dans les poids, les types et les usages; il semble exister une organisation sur laquelle on ne possède guère, pour en juger, que les monnaies ellesmêmes.

II. SOURCES

Les sources de la numismatique mérovingienne sont analogues à celles d'autres branches de la numismatique, compte tenu du petit nombre des pièces (environ 9.000) et de la difficulté de lire leurs légendes et de les comprendre; le fait que leur provenance soit souvent inconnue, est un inconvénient supplémentaire.

Ce sont d'abord les monnaies se trouvant dans les collections et les musées. Toutes les méthodes peuvent être exploitées: examen habituel (type, inscription, style) mais aussi informatique, statistique, charactéroscopie, métrochronologie et analyse du métal. On peut dire qu'elles ont été trop peu exploitées jusqu'à présent.

Viennent ensuite les trouvailles. Les trésors sont peu nombreux; de surcroît, les trésors anciens sont parfois inédits, mal publiés ou détruits; les trouvailles sont rares dans les fouilles organisées, encore faudrait-il qu'un numismate puisse y participer plutôt que d'avoir des pièces à examiner, nettoyées et hors de leur contexte; les pièces isolées, aussi bien les pièces de fabrication locale que les autres, sont d'un grand intérêt pour fixer les voies commerciales et les zones de circulation, mais il faut les rechercher dans des publications dispersées où elles sont signalées sommairement.

En ce qui concerne les textes anciens, mérovingiens et byzantins, ils sont relativement peu nombreux et difficiles à interpréter. Quant aux travaux d'ensemble, on peut citer de Belfort, Prou, Engel et Serrure, Dieudonné, et plus près de nous, J. Lafaurie et Ph. Grierson; pour notre pays, Piot, De Coster, De Witte, Vannérus et tout récemment Meert et Vanhoudt.

La détermination des lieux de frappe ou d'émission suppose l'étude de la toponymie et du passé des lieux, des autorités qui y ont sévi, et même tout simplement, une bonne connaissance des lieux de trouvaille des pièces.

Beaucoup de problèmes restent à résoudre: attribution des pseudo-byzantines et des autres, identité et rôle des monétaires, évolution économique, monnayage d'argent et de bronze. L'attention des fouilleurs devrait être attirée sur ces pièces parfois minuscules (moins de 0.20 g).

III. QUELQUES PROBLEMES

Le rôle des monétaires a intrigué et fait couler beaucoup d'encre. Plusieurs explications ont été avancées au sujet de leurs fonctions. Pour Leblanc (XVIIe), ils auraient été des fermiers de la monnaie. Pour d'autres: des percepteurs d'impôts, des fonctionnaires,

des orfèvres, artisans ou industriels, banquiers et changeurs, libres ou au service de propriétaires immunistes de grands domaines. En tout cas, ils ne sont pas les graveurs des coins. Ils ont pu exercer leurs fonctions dans différents endroits, de même que les graveurs ont pu travailler pour plusieurs monétaires. En raison d'identités de coins, on s'est posé la question d'ateliers centraux ou itinérants. Par la vie de saint Eloi, on sait que le monetarius accompagnait le domesticus et fondait l'or des redevances que le premier récoltait; ceci n'est pas la frappe de la monnaie, mais révèle que le domesticus et le monetarius faisaient partie du même personnel; le second était-il subordonné au premier ? On a tenté, sans succès, d'établir une succession chronologique des monnaies, en se fondant pour la désignation du monétaire, sur l'emploi du nominatif ou de l'ablatif.

Le sou de 24 siliques pèse 4.48 g, le *triens* de 8 siliques 1.49 g. Le sou de 21 siliques pèse 3.92 g et le *triens* de 7 siliques 1.31 g. Le sou de Huy pèse 4.17 g, au moment où, dans le Midi, les sous affichent 21 siliques depuis Maurice Tibère (582 - 602).

Le rapport de l'or à l'argent doit être de 1/12; 1 livre de 72 sous d'or de 40 deniers vaut donc 2880 deniers et 12 livres de 20 sous de compte de 12 deniers valent aussi 2880 deniers (J. Lafaurie, édit de Pitres).

Quant à l'alliage, des analyses par fluorescence de rayons X ont été faites en Angleterre, il y a une dizaine d'années (aucune pièce mosane n'a figuré dans cette étude). Elles montrent que le titre varie de 900 à 840 millièmes entre 625 et 639, puis de 700 à 600 vers 639 - 641 et, enfin, de 400 à 300 millièmes après Sigebert III († 656).

IV. LE PAYS MOSAN

Notre région s'engage dans l'émission de monnaies dès la réforme caractérisée par l'apparition des monétaires. Tout paraît s'être déroulé sur quelques dizaines d'années comprises dans les limites de la deuxième période (575 - 675).

Cette réforme fut sans doute provoquée par quelques facteurs, dont l'ouverture, à la fin du VIe siècle, d'une nouvelle voie commerciale nord-sud, qui a dû transformer la vie économique de la Gaule.

Une autre circonstance favorable fut la nouvelle unification de l'Empire franc, suivie du rattachement de la Provence et de Marseille à l'Austrasie, sous les rois Clotaire II (584 - 613 - 622) et Dagobert I (623 - 634 - 639). Ce dernier eut pour maires Pépin de Landen et Arnulphe de Metz, puis Grimoald, et pour secrétaire puis ministre, Eligius, dont le nom apparaît sur les monnaies de Paris, du palais, de Marseille, et d'Arles. Le roi monnaie encore à Toul, Verdun, Limoges et Cologne. Il confiera d'ailleurs de son vivant l'Austrasie à un roi particulier, son fils Sigebert III (634 - 656), qui monnaie à Marseille, Viviers et Banassac (Gévaudan).

Il me semble, si l'on en juge par l'évolution de l'activité monétaire, estimée d'après les pièces retrouvées, qu'elle ne s'est pas maintenue au même niveau sur le Rhin, où elle avait pris son essor. Elle s'est plutôt développée, à ce moment, sur la Meuse ainsi que dans la région de Metz (Stahl). Deux pièces seulement portent C ou CA, pouvant révéler l'influence de Châlon-sur-Saône, mais elle a pu se transmettre par l'intermédiaire de la région de Metz, où les pièces ainsi marquées sont nombreuses.

Quant à la localisation des frappes, les attributions aux villes de la Meuse ne sont plus contestées: DEONANT, NAMUCO, CHOE et TRIECTO, qui, selon les critères de J. Vannérus, sont des agglomérations antiques avec des vestiges de leurs constructions, étapes de la batellerie, carrefours du fleuve et de routes, marchés, points fortifiés, sièges d'administrations. Givet n'est pas du nombre. Ces localités ne sont pas qualifiées VICI à

l'exception de Maastricht où l'on trouve la mention (E VICO TRECTIS), comme la plupart des lieux nommés par les monétaires. Huy, est dite, une seule fois: CASTRO et Namur: NAMUCO CIVE ou NAMUCO C, quant à Maastricht, il s'y trouvait un palais.

Les noms d'autres localités belges se lisent ou se devinent sur des monnaies: Tournai et Anvers, sur l'Escaut; Courtrai; peut-être Arlon dû à J. Vannérus; Ligney, près de Waremme, à V. Tourneur; enfin et n'emportant pas notre conviction, Aulne (ALNA), Nethen et Visé dues à J. Lafaurie. On peut rappeler d'anciennes propositions visant Ciney, Gembloux, Genappe, Jupille, Nivelles et Oignies (trouvailles à Anderlecht; Cumont).

La production des ateliers mosans n'est pas négligeable: 13 triens pour 7 monétaires à Dinant, 17 pour 5 monétaires à Namur, 51 pour 11 monétaires à Huy et 59 pour 13 monétaires à Maastricht. Soit au total 36 monétaires et quelques 150 pièces, imitations comprises, car il existe des exemplaires plus ou moins défigurés où l'on voit des contrefaçons réalisées notamment en Frise.

La circulation emmène ces pièces vers le nord, si l'on en juge par les lieux connus de trouvailles. Il en est de même pour les pièces de Marseille et de Provence (Lafaurie), ainsi que pour celles de la région de Metz (Stahl). C'est un phénomène qui se renouvellera pour le monnayage dénarial mosan des Xe et XIe siècles.

V. LES MONNAIES

On en parcourra la série en esquissant un classement chronologique d'après les types et les trésors; le poids et le titre ne nous aideront guère. L'aspect général varie peu; les différences majeures se situent aux revers.

Au droit, un buste diadémé est représenté (casque, pour un seul triens). Ce buste est généralement inspiré des triens de Justinien (527 - 566) ou de ses successeurs. Au revers, on trouve une victoire puis une croix haussée qui est souvent associée à des marques secondaires. Elle est finalement comprise dans une couronne circulaire, entourée par la légende.

1. UNE VICTOIRE. Au droit: un buste diadémé et au revers: une victoire tendant une couronne. La grayure n'est pas très réussie. Il en existe plusieurs variétés.

Ce sont d'abord des *triens* imités de Justinien (527 - 566) sans indication de lieu. Il s'agit d'imitations plus ou moins typiques, dues aux nations barbares installées en Gaule et localisables grâce aux trouvailles.

Après cette première phase, des toponymes apparaissent. Au droit, la boucle qui ferme le diadème derrière la nuque, s'en détache (type dit à la boucle perdue); la victoire porte un globe crucigène.

Ce type figure sur des monnaies de Sigebert I (561 - 575) à Toul, à Reims et pour un monétaire MANOBIO.

Une tombe de Vieuxville de même que le trésor d'Escharen, près de Nimègue, enfoui vers 600, en contenaient plusieurs (Cologne, Bonn). La gravure de ces pièces est médiocre.

Aucune monnaie de ce type ne peut être attribuée à la région mosane.

Le type à la victoire a été abandonné dans l'Empire byzantin, sous Tibère Constantin (578 - 582).

2. UNE CROIX POTENCEE. Le buste diadémé est à droite. Sur une partie des pièces, on trouve encore la boucle perdue. Au revers, la victoire est remplacée par une croix potencée, haussée sur un globe et un trait. Le poids du triens est, dans le Midi, de 7 siliques ainsi qu'il peut se déduire du nombre VII encadrant la base de la croix. Les lettres MA sur diverses pièces indiquent l'origine marseillaise du modèle.

Ce type n'est pas récent. Il a été créé par Anastase (491 - 518), à Arles, repris avec le nom de Justin II (565 - 578) dans le Midi. Il est utilisé par le Wisigoth Reccarède (586 - 601), qui imite Marseille.

Childebert II (575 - 595) use de ce revers après 589, pour Cambrai. On le trouve dans de nombreux ateliers du nord-est de la Gaule, en Rhénanie, dans quelques-uns du Midi et enfin à Huy. Le modèle diffère à Maastricht.

Huy: monétaire LANDEGISILUS, dans le champ, C résidu de CA = CABILONNUM.

Trouvailles: Huy (1845, trésor non publié); Escharen, près de Nimègue, NL, 1897 (enfouissement vers 600; pièces de Nimègue, Tiel et MAGNIVICO); Sutton Hoo (Suffolk, tombe, vers 625); Tirlemont.

Maastricht: monétaire CHAGNOMIRIS, de gravure très rudimentaire. Le motif du revers est pris à des sous au nom de Maurice Tibère (582 - 602), pour Marseille et pour Viviers, on y trouve la représentation d'une croix avec un bras vertical beaucoup plus long que la traverse qui le coupe à mi-hauteur. Cette figuration est imitée par Clotaire II, Dagobert I et Sigebert III (634-656) à Viviers, poids 7 siliques. Trésor d'Escharen: deux exemplaires.

Contrairement aux pièces qui suivent, le nom du monétaire remplaçant celui de l'empereur, se trouve ici du côté de la tête sur des exemplaires de Huy et de Maastricht.

3. TETE DE MAGNENCE (fig. 6). La tête du type suivant, à droite, est imitée des grands bronzes de Magnence et de Décence. Au revers, la croix, qui n'est plus potencée, est haussée sur un globule. Celui-ci est, parfois, compris entre deux points. La gravure a une certaine élégance; les revers sont souvent meilleure que les têtes. Il n'y a pas de modèle dans le Midi.

Parfois, plusieurs ateliers ont frappé à ce type, dit du maître de Huy (sous), qui paraît limité au nord-est de la Gaule. Il est peu probable que tous ces *triens* aient été gravés par le même artisan.

Parmi eux, citons: Dinant, Namur, Huy et Maastricht.

Huy: il s'agit, à nouveau, du monétaire LANDIGISILOS célèbre pour son sou, conservé à Paris. Celui-ci est, en réalité, un *triens* agrandi au poids et aux dimensions du sou. Il pèse 4.17 g tandis que le poids du *triens* est de 1.38 g.

Dinant: monétaire HAROALDUS. Un mauvais exemplaire du trésor de Sutton Hoo (Suffolk, constitution vers 625) doit en être une imitation.

Namur: monétaire TULLIONE.

Maastricht: monétaire DOMARICUS, avec 3 revers variés.

Trésor de Chissey en Morvan (Buis).

Ces trois premières séries, dont deux seulement sont représentées chez nous, précèdent les trois autres. Il est malaisé de situer ces dernières en raison de l'absence du nom royal et d'une datation des trouvailles. La référence aux types ne peut donner qu'une orientation. Il serait souhaitable de faire une étude scientifique de ces pièces.

4. UNE CROIX HAUSSEE. Les types suivants ont, généralement, une tête diadémée à droite, avec des cheveux hérissés en dents de peigne. Au revers et dans le champ, une croix latine, haussée sur une base formée de motifs divers, coupe la légende. Je ferai une autre série avec des pièces qui placent le type au centre du champ ou dans une couronne circulaire; je ne distinguerai pas les pièces originales de celles qui ne sont peut-être que des imitations. Il n'y a pas de modèle dans le Midi.

Le premier type concerne toutes nos localités. J'en ferai trois sous-catégories d'après la composition de la base: un trapèze, six globules ou un autre motif.

Trouvailles à Dombourg, Dronryp, Escharen, Bingen, Würzbourg et Aywaille.

a. Un trapèze. Buste diadémé à droite; au revers dans le champ, on trouve une croix latine haussée sur un trapèze contenant un globule. Toutes les pièces de Huy, sauf une, sont de cette catégorie; il n'y en a pas d'un autre vicus. Sur quelques-unes, la traverse de la croix soutient alpha et omega. Ailleurs, les lettres sont remplacées par des pendants ou des points.

Monétaires RIGOALDUS, BERTELINO, BERTOALDO, BOBONE, GUNDEBER et GANDOLONIO.

Des triens de BERTELINO, BERTOALDO, RIGOALDUS et peut-être de BOBONE et de GUNDEBER ont été trouvés à Huy. Deux de BERTOALDO ont été trouvés à Dronryp et à Zouteland (NL).

b. Six globules. La série suivante comporte sous la base de la croix, soit cinq points en cercle autour d'un globule, soit six points maladroitement alignés en deux rangées de trois. Elle intéresse Dinant, Namur et Maastricht, mais non pas Huy.

Dinant: ABOLENO, AMERINO et CARIFRIDO.

Namur: ADELEO et BERTELANDO.

Maastricht: ADELBERTUS, BOSONE, CHRODEBERTO, MADELINUS et MAGANONE

Un des triens d'ADELEO, dont le revers porte la mention NAMUCO CIVE, a été, bien à tort, rapproché d'un passage de la VITA LANDBERTI relatant un événement postérieur.

Plusieurs *triens* de MADELINUS, de Duurstede, sont de ce type et ont été imités en Frise.

c. Divers. La troisième série est plus diversifiée. On peut trouver, coupant la légende et sous une croix latine, une autre croix, une étoile et un ou plusieurs globules. Elle concerne nos quatre localités.

Sous la base de la croix du champ: une croix, à Dinant: CUSANE.

une étoile, à Namur: ADELEO.

trois globules, à Maastricht: GRIMOALDUS.

un seul globule à Namur: ADELEO, AUDOMARO.

et à Maastricht: ... ALHICAN, MADELINUS et (G) RIMOALDUS, dont la croix est surmontée des lettres C A.

A Huy, VECTURIA est tout différent: la croix est chrismée et posée sur une base carrée. On trouve des croix chrismées à Angers et Autun au nom d'ELIGIUS, à Paris et pour le Palais.

TEUDIUCARIUS qui est de type neustrien, ne paraît pas convenir à Namur.

5. UNE COURONNE. La croix du revers est placée dans une couronne de perles — elle ressemble parfois à une arête de poisson —. Surmontant un globule, elle est accompagnée de points ou de lettres C et A (CA = CABILONNUM). Toutes les pièces sont de Maastricht. Les revers sont plus soignés.

Ce type trouve encore son origine dans les imitations de Maurice Tibère et est encore utilisé, dans le Midi, sous les noms de Phocas (602 - 610) et d'Héraclius (610 - 641).

II est continué, en 613, par Clotaire II (584 - 629), puis, par Dagobert I (623 - 639) et Sigebert III (634 - 656) avec ELIGIUS. Ensuite, par Clovis II (639 - 657) en Arles (avec ELIGIUS), par Childebert, fils de Grimoald (657 - 662) et Childéric II à Marseille (662 - 675). Le type est abondamment employé à Metz par Ansoaldo et par d'autres monétaires. Trésor de Vieuwerd (NL), enfoui vers 625; Dronryp (640 - 645).

La couronne de perles, séparant le champ de l'inscription est d'un usage constant à Marseille et à Arles, notamment pour les monnaies frappées de 625 à 641. Celles-ci portent le nom du roi et celui d'ELIGIUS. A la fin de sa carrière politique, Eloi introduit ce type à Paris, vers 640. Childéric II (662 - 675) l'abandonne pour une croix haussée sur trois degrés.

Un triens de Maastricht, quoique sans couronne, possède un revers du type 3 a. La facture de cette monnaie est très soignée. GODOFRIDUS peut être ajouté à ce groupe. La légende: TRIECTO FIT PA+ désigne le palais de Maastricht. Trésor de Würzbourg.

La croix est cantonnée de deux points et A O : MANRO ou MAURO MONETA-TIU, revers E VICO TRECTIS.

Il faut ajouter les monétaires suivants: ANSOALDO, GODEFRIDUS, RIMOALDUS, et MARICOSO; un des *triens* de THRASEMUNDUS montre une tête, à gauche casquée à l'imitation des petits bronzes URBS ROMA de Constantin.

ANSOALDO, trésor Alkersum Fohr, Dronryp, Monterberg; TRASEMUNDUS, trésor Weissenthurm.

Un triens d'ANSOALDO, avec trois points encadrant le pied de la croix, est du même coin de droit mais plus ancien, que THRASEMUNDUS casqué. Ce fait a été constaté par J. Lafaurie d'après l'examen des empreintes.

- 6. CROIX CENTREE. La croix ne coupe pas l'inscription. Elle peut avoir des branches égales, être inscrite dans un cercle, ne pas être accompagnée d'un autre motif. Ces pièces émanent des mêmes ateliers mais aucune ne provient de Huy. Les monétaires ont déjà été rencontrés dans les catégories précédentes.
 - a. Pas de couronne:

Dinant; BERTEMARO, AMI..IN (Amerino)

Namur: ADELFA

Maastricht: GRIMOALDUS et MADELINUS.

b. Dans une couronne, une petite croix grecque:

Namur: ADELEO, au revers: NAMUCO C.

Maastricht: MADELINUS.

Namur (?): grande croix à branches égales coupant la légende: AUDEMARUS.

7. LES DENIERS D'ARGENT. Bien qu'il n'y ait pas de denier attribuable, avec certitude, à notre région, je tiens à évoquer les suivants:

Charles Martel (715 - 741): denier assez fruste, avec CA déterminé par Lelewel. Il provient du Midi.

Enfin, nous avons un denier avec tête dont le revers possède deux cercles entrecroisés. Il est parfois attribué à Autun, à cause d'un autre denier portant trois fractions de cercle en triangle. Au siècle dernier, il fut aussi attribué à Maastricht, à cause des deux cercles entrecroisés qui se trouvent au revers de deniers de Pépin le Bref et de Charlemagne.

Un exemplaire a été trouvé lors des dernières fouilles de la place Saint-Lambert à Liège.

VI. REFLEXIONS ET HYPOTHESES

La production est relativement abondante. Il existe plusieurs monétaires pour chaque atelier et certains monétaires, ont plusieurs types. Si des monnaies sont connues en plusieurs exemplaires variés, en revanche, les identités de coins sont rares. La facture des pièces s'améliore avec le temps, particulièrement à Maastricht. Aucune pièce ne porte d'indication de valeur mais les poids (sous réserve de l'alliage) sont très raisonnables.

Les monétaires, par l'apposition de leur nom, garantissaient la production qu'ils signaient. Ils recevaient, sans doute, des directives utiles pour conserver une certaine homogénéité au monnayage.

On peut conjecturer que les maires du palais de la famille carolingienne ont dû promouvoir l'émission de monnaies dans une région où ils avaient des possessions importantes.

D'autre part, le rôle important d'Eloi sur la monnaie, à la cour de Clotaire II et de ses successeurs, a été bien mis en lumière par J. Lafaurie. Les monnaies portant le nom du saint reflètent une amélioration de la gravure. Les fonctions d'Eloi l'ont mis en contact avec les maires du palais d'Austrasie jusqu'au début de 641. On peut se demander si l'amélioration, également constatée à Maastricht vers cette époque, lui est totalement étrangère.

Les quelques trente-six monétaires n'ont, chacun, dirigé qu'un seul des ateliers mosans. Certains d'entre eux ayant utilisé plusieurs types, leurs fonctions ont pu se prolonger, sans être de longue durée. S'agissait-il d'un échelon modeste du cursus honorum mérovingien, ou d'une fonction accessoire d'un dignitaire important?

Certains des monétaires attirent l'attention:

CHRODEBERTUS, monétaire à Maastricht vers 625; probablement un Chrodoinide, à rapprocher d'un évêque de Tours du même nom, vers 660, et du duc CHRODEBERTUS de Hesbaye qui, en 741, fait une donation à Saint-Trond, et à qui fut confiée la garde de l'évêque Eucharius, d'Orléans; à Anvers, vers la même époque, apparaît le monétaire CHRODIGISILUS.

BOBONE, monétaire à Huy, est à rapprocher: du *thesaurarius* de Clotaire II qui accueille Eloi au palais vers 610; du duc Bobon, neveu du diacre Adalgisel-Grimo; de *l'in-luster vir* cité dans une charte de Sigebert III (634-656) pour Stavelot en 648.

BERTELINO, monétaire à Huy et Trèves. Un domesticus Bertelinus est cité comme témoin dans la même charte de 648. Un triens à son nom se trouvait dans le trésor de Huy.

GRIMOALDUS, monétaire à Maastricht et à Duurstede. A rapprocher du maire du palais de Sigebert III (634 - 656). Cité comme *inluster vir*, dans la charte de Stavelot de 648.

Grimoald avait connu Eloi, sinon déjà sous Clotaire II, en tout cas, sous Dagobert I (de 624 à 641).

La charte de Stavelot est postérieure à la carrière politique d'Eloi, lequel avait installé Remacle à Solignac.

Une charte de Childeric III exempte, en 744, Stavelot du tonlieu de Huy et de Dinant. On se souviendra que de nombreux textes du Xe et du XIe siècle associent la monnaie au tonlieu et au marché.

BIBLIOGRAPHIE

- ALENUS-LECERF, J., 1983 Le cimetière de Vieuxville, in *Archaeologia Belgica*, 253, *Conspectus MCMXXXII*, Bruxelles, pp. 74-77.
- BAUER, H.-U., 1951 Der Triens des Rauchomaros, in Schweizer Munzblätter, 2, pp. 96 102,
- BLANCHET, A., DIEUDONNE, A., 1912 *Manuel de numismatique française*, t.1, Paris. Réimpression, Bologne.
- de BELFORT, A., 1892 1895 Description générale des monnaies mérovingiennes, 5 vols, Paris,
- ENGEL, A., SERRURE, R., 1891 *Traité de numismatique du moyen âge,* t. 1, Paris. Réimpression, Bologne, 1964.
- LAFAURIE, J., 1960 Le trésor d'Escharen, in R.N., 6e série, t.II, pp. 153 210, pl. XI XII.
- LAFAURIE, J., 1961 Les routes commerciales indiquées par les trésors et les trouvailles monétaires mérovingiens, in *Moneta e scambi nell'alto medioevo*, Spolete, pp. 231 278.
- LAFAURIE, J., 1967 Panorama de la numismatique mérovingienne, in B.C.E.N., 4, pp. 41 51.
- LAFAURIE, J., 1968 Observations sur des monnaies d'or attribuables à Thierry Ier, fils de Clovis, in Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, pp. 30 39, pl. 1.
- LAFAURIE, J., 1977 Nouvelles recherches sur le trésor de Chissey en Morvan (Saône et Loire), lieu-dit Buis, in B.S.F.N., 32, pp. 211 216.
- LAFAURIE, J., 1977 Eligius monetarius, in R.N., 6e série, t.XIX, pp. 111 151.
- LAFAURIE, J., 1979 Un tremissis inédit de Clotaire II, signé d'Eligius, in B.S. F.N., 34, pp. 500 502.
- LAFAURIE, J., 1983 Le trésor de monnaies du VIe siècle, découvert à Alise-Sainte-Reine, en 1804, in R.N., 6e série, t. XXV, pp. 101 138, pl. XIX XXII.
- LALLEMAND, J., 1965 Vedrin, sous d'or de Magnus Maximus à Anastase, in *Bibliothèque royale de Belgique*, Cabinet des médailles, Etudes numismatiques, 3. Bruxelles, pp. 109 144, pl. II XII.
- LEGENTILHOMME, P., 1940 Mélanges de numismatique mérovingienne, Paris.
- MEERT, C., 1960 Les monnaies mérovingiennes de l'atelier de Dinant, in *R.B.N.*, CVI, pp. 267 284, pl. XIV.
- PROU, M., 1896 Les monnaies mérovingiennes, Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale, Paris. Réimpression, Graz. 1969.
- ROOSENS, H., 1978 Ueberlegungen zum Sarkophag von Amay, in *Archacologisches Korrespondenzblatt*, 8, Mainz, pp. 237-241.
- STAHL, A., M., 1982 The merovingien coinage of the region of Metz, Louvain-la-Neuve.
- STIENNON, J., 1977-1978 Le sarcophage de Sancta Chrodoara à Saint-Georges d'Amay, in *B.C.A.H.C.*, XV, Amay, pp. 75-88.
- VANHOUDT, H., 1982 De merovingische munten in het pennigkabinet van de Koninklijke Bibliotheek te Brussel, in R.B.N., CXXVII, pp. 97 104, pl. VIII XVI.
- VANNERUS, J., 1947 Où chercher dans nos contrées les ateliers monétaires mérovingiens ?, in R.B.N., XCIII, pp. 41 56.
- YVON, J., 1953 Note sur deux groupes de monnaies mérovingiennes du Nord-Est de la Gaule, in *R.N.*, 5e série, t. XV, pp. 68 75, pl. II.

DISCUSSION

Président de séance: G. DE BOE

J. WILLEMS

Manifeste son intérêt concernant le clan des Chrodoınides dont un personnage important était monétaire à Maastricht. Au sujet de la monnaie frappée à Huy, le terme *castrum* peut-il signifier fortification?

H. FRERE

L'appellation de *castrum* pour Huy est naturelle. De plus, elle est corroborée par les textes de l'époque. Il est intéressant de constater que sur les *trientes* de Maastricht on ne trouve pas la mention de *civitas*. Signalons également un *triens* du monétaire Godofredus, frappé TRIECTO FIT PA+. Ce qui signifie: "à Maastricht, au palais". En effet, il existait deux *palatia*: celui d'Herstal et celui de Maastricht. On a conjecturé que plus tard, l'évêque avait quitté Maastricht, pour se débarrasser du voisinage du comte palatin.

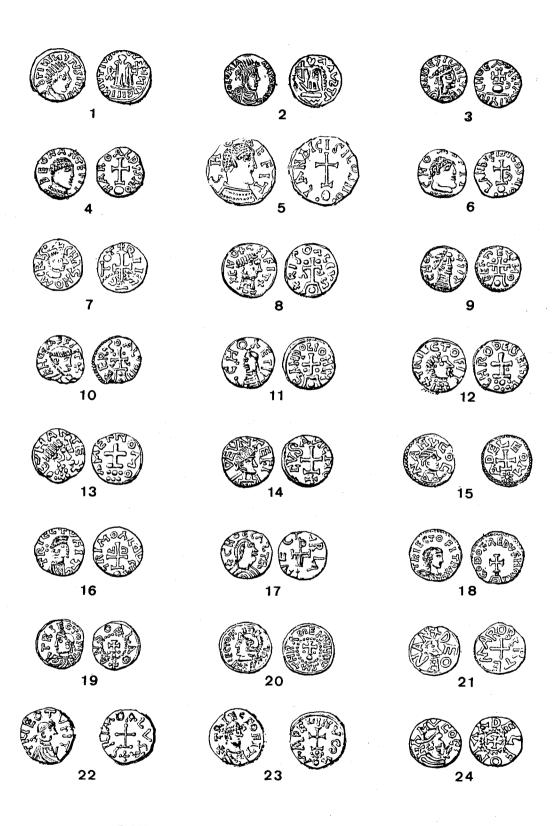


FIGURE 1 — Monnaie d'argent anglo-saxonne de Huy.